

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 juin 2006
(convocation du 27 avril 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Juin Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. NEUVILLE Michel
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert
Mme. BRACQ Mireille à M. MERCHERZ Jean
Mme. BRUNET Françoise à M. DELAUX Stéphan
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUPRAT Christophe
M. CAZENAVE Charles à M. SIMON Patrick
M. CORDOBA Aimé à Mme. EYSSAUTIER Odette
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme. DARCHE Michelle à Mme. FAYET Véronique

Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel
M. FEUGAS Jean-Claude à M. BROQUA Michel
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. QUERON Robert
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. JUNCA Bernard à M. SOUBIRAN Claude
M. LOTHAIRE Pierre à M. LABARDIN Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick
M. PONS Henri à M. MANGON Jacques
Mme. PUJO Colette à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry
Mme. RAFFARD Florence à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

**Bordeaux Grands Evènements - Organisation de la manifestation Bordeaux
Fête le Vin du 29 juin au 2 juillet 2006 - Subvention de la Communauté Urbaine -
Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La cinquième édition de Bordeaux Fête le Vin aura lieu du 29 juin au 2 juillet 2006. Pendant quatre jours, quelque 300 000 visiteurs sont attendus pour partager un programme riche en évènements et animations et découvrir les vins de Bordeaux et de l'Aquitaine.

Cette manifestation festive, qui se déroulera sur 12 hectares, place des Quinconces et sur les quais, s'inscrit également dans une logique économique et touristique, visant à positionner ce rendez-vous sur le plan national et international en mettant en avant une meilleure connaissance des vins et de leur environnement.

Le visiteur aura la possibilité de déguster, sur un seul site, les millésimes des vignobles de Bordeaux et de sa région et, notamment grâce au Pass Dégustation, de faire un "parcours initiatique" en rencontrant viticulteurs et négociants sur les Pavillons des Appellations et sur les Pavillons Millésimes.

Une exposition originale et pédagogique Raisins d'Origine permettra de découvrir les multiples aspects du monde du vin. Parmi les temps forts de la manifestation seront reconduits le défilé des confréries, la parade de Bacchus, le banquet géant, un feu d'artifice ... et chaque soir, une programmation artistique et musicale allant de la musique classique à la variété et aux musiques du monde proposera des concerts gratuits sur la place des Quinconces.

Pour cette cinquième édition, Fukuoka est la ville invitée d'honneur, et un pavillon de 400 m² lui est dédié afin de permettre la découverte de la richesse culturelle d'une ville du Soleil Levant.

En 2006, le Comité d'organisation a souhaité mettre en place des nouveautés afin de répondre aux attentes du public et des professionnels du vin :

- un pavillon Arts et Vin, permettra une balade à la rencontre d'œuvres artistiques et la découverte de l'environnement architectural de propriétés viticoles,

- une opération de communication axée sur le thème " La Femme et le Vin " (portraits de femmes liées à l'univers du vin : propriétaires, œnologues),
- une opération portes ouvertes dans les vignobles,
- l'Allée des Gourmets avec cinq restaurants à thème et des ateliers dégustation en présence d'un sommelier et d'un grand chef pour répondre aux questions relatives au choix du vin en fonction des mets servis, etc...

La couverture médiatique de cette manifestation est très importante, environ 175 journalistes français et étrangers seront accueillis pendant ces quatre journées.

Ainsi, grâce aux divers aspects de cette manifestation, la notoriété de l'agglomération bordelaise et son image seront mises en valeur à travers son dynamisme économique et sa qualité de vie.

La Communauté Urbaine est sollicitée aux côtés des autres partenaires publics, pour renouveler son soutien financier à hauteur de 107 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C de 1 770 000 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C.	RECETTES	€ T.T.C.
Fonctionnement Administration	253 000	Mairie de Bordeaux	203 000
Communication Promotion	110 000	Communauté Urbaine	107 000
Village des Appellations	95 000	Conseil Régional	96 000
Pass	270 000	Conseil Général	77 000
Concerts	135 000		
Animations	100 000	C.I.V.B.	305 000
Logistique concerts	132 500	C.C.I.B.	100 000
Pavillons officiels	40 000		
Etals du terroir	13 000	Partenaires Club 1 ^{er}	210 000
Guinguettes	6 500	Partenaires Millésime	95 000
Logistique	210 000	Partenaires concerts	95 000
Prestations partenaires	131 000	Fournisseurs	24 000
Sécurité	135 000	Stands et tentes	124 000
Personnel d'exploitation	100 000	Feria des Entreprises	34 000
Assurances et taxes	39 000	Pass dégustation	300 000
TOTAL	1 770 000	TOTAL	1 770 000

Le Conseil Général de la Gironde va soutenir cette manifestation à hauteur de 76 225 € et le Conseil Régional, a présenté son projet de soutien financier devant sa Commission Permanente du mois d'Avril.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 107 000 € au bénéfice de l'association Bordeaux Grands Evènements pour l'organisation de la manifestation Bordeaux Fête le Vin, se déroulant du 29 juin au 2 juillet 2006,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté vote contre

M. DELAUD ne prend pas part au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 juin 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
7 JUILLET 2006**

